Rhône-Alpes, Rhône
Lyon 9e
48 rue Pierre Baizet
Lycée d'enseignement général et technologique Jean-Perrin (Dossier en cours d'étude)

Sculpture (ronde-bosse) : Le Vaisseau de Lumière

Références du dossier

Numéro de dossier : IM69001943
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2020
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale 1% artistique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : sculpture
Précision sur la dénomination : ronde-bosse
Titres : Le Vaisseau de Lumière

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, AK, 2
Emplacement dans l'édifice : devant le bâtiment de l'internat

Historique

La commission chargée de l'étude des projets de décoration dans les édifices publics, étudie lors de sa séance du 3 novembre 1970, le projet de Louis Leygue présenté par Jacques Perrin-Fayolle, architecte de l'établissement. Le crédit alloué s'élève à 65.485 Frs. Elle donne son avis favorable, et l'arrêté ministériel d'agrément est pris le 1er décembre 1970 (AN 19960366/10).
Dans le projet initial du lycée, une sculpture devait être placée sur le côté sud du grand escalier, devant la façade orientale, en déclivité vers la Saône (plan masse, 1961, AC Lyon, 372 W 94).

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()
Dates : 1970 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Louis Leygue (sculpteur, attribution par source, signature)

Description

La sculpture est composée de 8 éléments, dont trois dans sa partie supérieure pointés vers le ciel. Le tout est posé sur un socle circulaire plat en béton. L'ensemble est jointoyé en ciment. Certaines parties de la sculpture présentent des lacérations réalisées par l'artiste.

Eléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : sculpture
Eléments structurels, forme, fonctionnement : revers sculpté

Matériaux : calcaire (clair) : taille directe

Mesures : h : 650 cmla : 200 cmpr : 180 cm
Socle : d = 177 cm.

Inscriptions & marques : signature (sur l'oeuvre, d'origine, gravé)

Précisions et transcriptions :
Signé sur le côté : LEYGUE

État de conservation

mauvais état , mauvaises conditions de conservation

État (2010) : altération chromatique, perte de matière, colonisation biologique, dépôts, vandalisme. Les reliefs de la sculpture sont noircis par les micro-organismes, les intempéries et la pollution (parties exposées). Présence de lichens et de mousses. Trace de peinture rouge (tondeuse ?) dans le bas de la sculpture, côté gauche, à 33 cm en bas de la signature . Ses dimensions sont de ± 4 cm. Herbe séchée dans le bas de la sculpture. Graffiti représentant un ‘R’ à 15 cm à gauche de la signature. Ses dimensions sont de ± 5 x 4 cm.
Identification des matières dégradantes et nettoyage par du personnel qualifié.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la région

Références documentaires

Documents d'archive

- **AN : Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique. Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005**
  AN : Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique. **Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005,** informations au 28 février 2011.
  ordre n° 3434, 3435
  AN Pierrefitte-sur-Seine : sans cote

- **AN 19960366. Bureau de commande publique 1 % (1924-1972)**
  AN. 19960366. **Culture ; Délégation aux arts plastiques ; Sous-direction de la décentralisation et du soutien à la création ; Bureau de commande publique, 1 %. (1924-1972).** Répertoire. Archives nationales (France), Pierrefitte-sur-Seine. 1996.
  art. 10
  AN Pierrefitte-sur-Seine : 19960366

- **AN. 20020101. Bureau de commande publique, 1 % (1970-1989)**
  AN. 20020101. **Culture ; Délégation aux arts plastiques ; Sous-direction de la décentralisation et du soutien à la création ; Bureau de commande publique, 1 %. (1970-1989).** Répertoire. Archives nationales (France), Pierrefitte-sur-Seine. 2002.
  art. 71
  AN Pierrefitte-sur-Seine : 20020101

- **PEILLOD, Claire. Inventaire des œuvres d'art dans les lycées de Rhône-Alpes. Région Rhône-Alpes, décembre 1996.**
  PEILLOD, Claire. **Inventaire des œuvres d'art dans les lycées de Rhône-Alpes**. Région Rhône-Alpes, décembre 1996.
  Rhône
  Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon : sans cote

- **ÉCOLE SAINT-LUC LIÈGE, CICRP MARSEILLE. État des lieux des "1% artistiques" implantés dans les lycées de Rhône-Alpes, 2010**

ÉCOLE SAINT-LUC LIÈGE, CICRP MARSEILLE. **État des lieux des "1% artistiques" implantés dans les lycées de Rhône-Alpes**, 2010. 3 vol. Tome 1 : Loire, Ardèche, Drôme, Isère. Tome 2. Savoie, Haute-Savoie. Tome 3 : Ain, Rhône.
T 3, n° 17
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon : sans cote

Documents figurés

- **Cité scolaire de Saint-Rambert. Lycée Jean-Perrin. Plan d'ensemble 1466 bis / Perrin-Fayolle Jacques (architecte) ; Maître Claude (architecte), juillet 1961 (AC Lyon, 372 W 94)**
  Cité scolaire de Saint-Rambert. Lycée Jean-Perrin. Plan d'ensemble 1466 bis / Perrin-Fayolle Jacques (architecte) ; Maître Claude (architecte), juillet 1961. 1 plan : imprimé sur papier, n. et b., encre rouge. Ech. 1:500 (AC Lyon, 372 W 94)
  AC Lyon : 372 W 94

Annexe 1

Présentation du projet de décoration par Perrin-Fayolle, 30 juillet 1969 (AN 19960366/10)

Présentation du projet de décoration par Perrin-Fayolle, 30 juillet 1969 (AN 19960366/10)

1 - Notice sommaire sur la cité scolaire de St Rambert

La cité scolaire de St Rambert est située à 10 km au nord de la ville de Lyon, sur une colline boisée, dans un vaste parc dominant la Saône et jouit dans sa partie sud-est d'une vue remarquable sur l'agglomération ; elle est implantée sur les terrains de l'ancien lycée Jean Perrin datant de l'époque Napoléon III et dont les bâtiments subsistent et ont été intérieurement réaménagés. Elle abrite 2.000 élèves.
Le terrain est divisé en 2 parties séparées par un boulevard public. L'une des parties a été affectée à la construction des bâtiments de l'Internat, tandis que l'autre a reçu les locaux d'enseignement.
La configuration des lieux avec la présence de très beaux massifs d'arbres, en particulier des conifères, a conditionné le parti d'implantation des bâtiments. C'est ainsi que l'externat a été développé en quatre niveaux suivant une longue courbe de près de 200 m de long à grand rayon, face à la vue sur la ville. De même, sur l'autre partie du terrain, le groupe des bâtiments de l'internat a été composé en bordure du ravin boisé limitant le terrain au Nord, et de telle façon que les façades principales Sud s'ouvrent sur les grands espaces verts et les terrains de jeux.
Toutes les constructions ont été traitées suivant la trame uniforme de 1 m 75 avec une ossature verticale et horizontale en béton armé, tandis que les murs extérieurs, en béton, ont reçu un revêtement de pierre pelliculaire servant de banche.
Les menuiseries extérieures et les huisseries intérieures sont réalisées en éléments métalliques peints ; les couvertures des immeubles sont en terrasse.
Une polychromie intérieure a été spécialement étudiée en fonction des climats de travail ou de détente.

2 - Montant de la décoration

Le crédit réservé au titre du 1% décoration s'élève à :
- internat garçons : 32.086,17 Frs.
- aménagement du château : 33.399,00 Frs.
- Total : 65.485,17 Frs.

3 - Emplacement

Les entrées principales de l'externat et de l'internat se trouvent de part et d'autre du boulevard séparant les deux terrains de la cité et sont placées face à face.
Étant donné, d'une part les faibles sommes affectées au titre du 1% à chacune des 2 opérations Internat ou Externat, et d'autre part la position des 2 entrées principales, il est apparu préférable de grouper en une seule opération plus importante les sommes réservées à chacune des 2 parties.
Ainsi, un élément décoratif unique a été prévu dans le secteur des entrées situé sur une pelouse s'étalant devant l'Internat et dans un emplacement dégagé des bâtiments et des vues.
L'environnement est constitué selon les angles de visions, soit par un fond de très beaux arbres, soit par les bâtiments de l'internat qui présentent des façades très sobres et très rythmées, à revêtements de pierres blanches (type Hauteville).

4 - Nature

L'élément décoratif devrait se présenter comme une sculpture en forme de signal vertical.

5 - Matière

Étant donné l'espace environnant assez vaste, les effets de la lumière et le contexte ambiant, la composition devrait offrir un aspect assez massif, avec des éléments de sections assez lourdes de façon à compter comme une présence forte plutôt que comme un volume structuré par des formes linéaires ou filiformes.
La pierre ou le béton semblent donc particulièrement indiqués pour sa réalisation.
La présence d'eau, soit sous forme d'un bassin, soit sous forme de ruissellement sur la sculpture, serait intéressante.
La canalisation d'amenée d'eau étant proche, il serait relativement facile de la tirer jusqu'à la sculpture, dans ce cas la somme nécessaire à ce petit travail d'adduction serait sans doute à prendre sur le montant total prévu pour la décoration.

6 - Volume

Il serait souhaitable que l'ensemble de la sculpture-bloc s'inscrive dans un volume de dimensions d'envergure suivantes :
- hauteur : 4.60 m environ
- section : 1.60 / 1.60 environ

7 - Sujet

L'architecte préférerait un sujet qui ne soit pas de tendance trop figurative mais plutôt abstraite, de façon à laisser à l'imagination la possibilité d'extrapoler librement dans différentes directions.
Elle devra permettre d'exprimer les élans et les fraîcheurs de la jeunesse sans aucune référence de caractère triste ou morbide.

8 - Maquette proposée par le sculpteur : Louis Leygue

L'étude faite par le sculpteur Louis Leygue, d'après les photos de maquette jointes au présent dossier, correspond aux souhaits exprimés précédemment et pourrait être intitulée : « Le Vaisseau de Lumière ».
Jacques Perrin-Fayolle, 30 juillet 1969

Illustrations

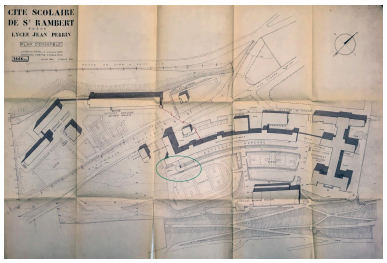

Plan masse du lycée en 1961 (emplacement projeté pour la sculpture entouré de vert)
Repro. Gilles Bernasconi, Autr. Jacques Perrin-Fayolle
IVR84_20206901246NUCA

Plan d'implantation (Perrin-Fayolle, 1969).
Autr. Jacques Perrin-Fayolle, Repro. Valérie Pamart
IVR84_20206900395NUCB

Vue d'ensemble dans son contexte.
Phot. Michel Pérès
IVR84_20196900654NUCAQ

Vue d'ensemble.
Phot. Michel Pérès
IVR84_20196900658NUCA

Vue de trois-quarts.
Phot. Michel Pérès
IVR84_20196900659NUCA

Vue d'ensemble.
Phot. Michel Pérès
IVR84_20196900661NUCA

Signature : LEYGUE.
Phot. Michel Pérès
IVR84_20196900663NUCA

Dossiers liés

Édifice : Lycée d'enseignement général et technologique Jean-Perrin (Dossier en cours d'étude) (IA69007844) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 9e, 48 rue Pierre-Baizet
Dossiers de synthèse :
Ensemble des œuvres réalisées au titre du 1% artistique dans les lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IM00000003)
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Etudiants de l'Ecole Saint-Luc, Liège, Elisabeth Dandel, Valérie Pamart, Catherine Guégan
Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

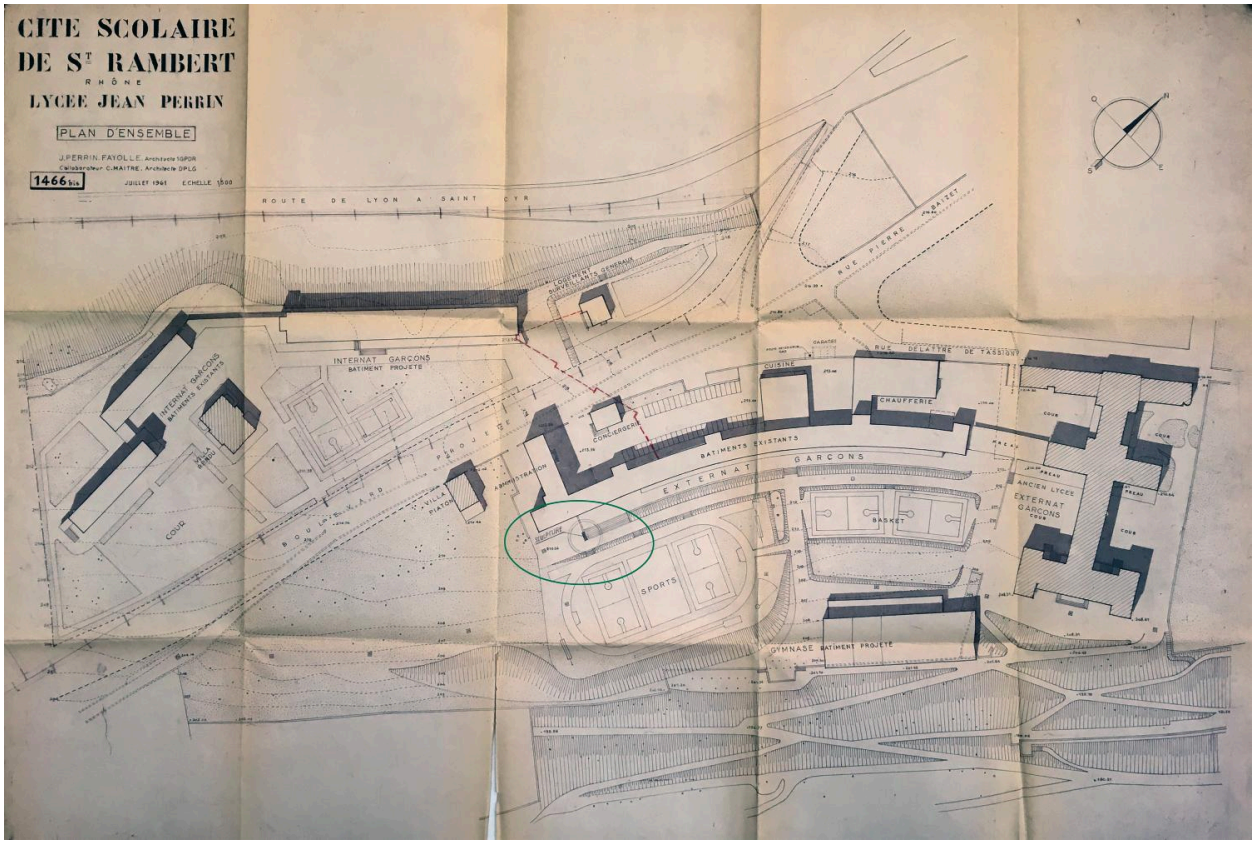

Plan masse du lycée en 1961 (emplacement projeté pour la sculpture entouré de vert)

Référence du document reproduit :

- **Cité scolaire de Saint-Rambert. Lycée Jean-Perrin. Plan d'ensemble 1466 bis / Perrin-Fayolle Jacques (architecte) ; Maître Claude (architecte), juillet 1961 (AC Lyon, 372 W 94)**
  Cité scolaire de Saint-Rambert. Lycée Jean-Perrin. Plan d'ensemble 1466 bis / Perrin-Fayolle Jacques (architecte) ; Maître Claude (architecte), juillet 1961. 1 plan : imprimé sur papier, n. et b., encre rouge. Ech. 1:500 (AC Lyon, 372 W 94)
  AC Lyon : 372 W 94

IVR84_20206901246NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Gilles Bernasconi
Auteur du document reproduit : Jacques Perrin-Fayolle
© Archives municipales de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Plan d'implantation (Perrin-Fayolle, 1969).

Référence du document reproduit :

- **Plan d'implantation de l'œuvre (Perrin-Fayolle, 1969) (AN 19960366/10)**
  Plan d'implantation de l'œuvre / Jacques Perrin-Fayolle, architecte. 1969. 1:100. 1 plan papier (AN 19960366/10).
  AN Pierrefitte-sur-Seine : 19960366/10

IVR84_20206900395NUCB
Auteur de l'illustration (reproduction) : Valérie Pamart
Auteur du document reproduit : Jacques Perrin-Fayolle
Date de prise de vue : 2019
© Archives nationales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble dans son contexte.

IVR84_20196900654NUCAQ
Auteur de l'illustration : Michel Pérès
Date de prise de vue : 2019
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble.

IVR84_20196900658NUCA
Auteur de l'illustration : Michel Pérès
Date de prise de vue : 2019
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de trois-quarts.

IVR84_20196900659NUCA
Auteur de l'illustration : Michel Pérès
Date de prise de vue : 2019
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble.

IVR84_20196900661NUCA
Auteur de l'illustration : Michel Pérès
Date de prise de vue : 2019
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Signature : LEYGUE.

IVR84_20196900663NUCA
Auteur de l'illustration : Michel Pérès
Date de prise de vue : 2019
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation